DÉCISION DU CONSEIL

du 12 juillet 2004

portant nomination d'un nouveau membre de la Commission des Communautés européennes

(2004/549/CE)

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité instituant la Communauté européenne, et notamment son article 215, deuxième alinéa,

considérant ce qui suit:

Par lettre du 6 juillet 2004, M. Erkki LIIKANEN a démissionné de ses fonctions de membre de la Commission avec effet au 11 juillet 2004, à minuit. Il convient de le remplacer pour la durée de son mandat restant à courir,

DÉCIDE:

Article premier

M. Olli REHN est nommé membre de la Commission pour la période allant du 12 juillet 2004 au 31 octobre 2004.

Article 2

La présente décision prend effet le 12 juillet 2004.

Article 3

La présente décision est publiée au *Journal officiel de l'Union européenne*.

Fait à Bruxelles, le 12 juillet 2004.

Pour le Conseil
Le président
B. BOT